



OFFRE D'EMPLOI
DIRECTEUR(TRICE) DES TRAVAUX PUBLICS
(Poste régulier à temps complet)

DESCRIPTION

Sous l'autorité de la directrice générale, le ou la directeur(trice) des travaux publics dirige l'ensemble des activités relevant de son service, incluant entre autres le déneigement, l'excavation, l'entretien des chaussées, des parcs, des bâtiments et des espaces verts de la municipalité.

Le ou la directeur(trice) des travaux publics assure une gestion optimale et rigoureuse des ressources humaines, matérielles et financières mises à sa disposition. Il ou elle doit notamment assumer les responsabilités et tâches suivantes :

RESPONSABILITES

- Planifier et coordonner les travaux et l'entretien des infrastructures, des voies publiques, des véhicules, des bâtiments et des espaces verts et assurer la gestion des opérations de déneigement.
- Planifier et coordonner la réalisation des travaux municipaux et collaborer avec les firmes d'expert-conseil.
- S'assurer de l'utilisation optimale des ressources humaines, financières et matérielles sous sa responsabilité.
- Évaluer la nature et le coût des travaux d'entretien et des réparations à effectuer et soumettre ses recommandations au conseil municipal.
- Préparer certains documents d'appel d'offres pour les différents projets, incluant les plans et devis et en faire le suivi.
- Contrôler les approvisionnements des outils et équipements et rencontrer les fournisseurs.
- Identifier les besoins du service en matière d'équipements ou de machinerie et soumettre ses recommandations à la municipalité.
- S'assurer de la qualité du travail accompli et donner un soutien technique lorsque nécessaire.
- Assurer un suivi administratif et technique des projets et de la qualité des travaux effectués.
- Voir au respect des normes de santé et sécurité au travail ainsi que de l'application de la convention collective.
- Coordonner et superviser le travail des employés sous sa responsabilité en s'assurant de la réalisation du plan de travail.
- Recevoir, documenter et gérer les plaintes liées à son service.
- Agir à titre de supérieur immédiat auprès du personnel sous sa responsabilité.
- Participer à la planification du budget annuel lié à son secteur d'activité.
- Recevoir et donner suite aux appels urgents en lien avec son département et rester disponible par téléphone les soirs et fins de semaine en cas de situations urgentes.
- Agir à titre de coordonnateur des mesures d'urgence.

PROFIL RECHERCHE

- Détenir une formation dans le domaine de la voirie et du génie civil, avoir une formation pertinente ou une expérience jugée équivalente.
- Avoir une expérience dans une fonction similaire. Une expérience dans le milieu municipal représente un atout.
- Avoir de l'expérience dans la gestion d'une équipe de travail, idéalement dans des fonctions de surintendant/contremaître.
- Être en mesure de lire des plans et devis.
- Bonne connaissance des outils informatiques, dont la Suite Office.
- Bonne maîtrise du français écrit et parlé et bonne capacité à communiquer.
- Détenir un permis de conduire valide.
- Habiletés pour gérer une équipe de travail dans un milieu syndiqué.
- Autonomie, initiative et bon sens des responsabilités.
- Sens de la planification, de l'organisation et capacité à respecter les échéanciers.
- Excellente capacité d'analyse, de synthèse et rigueur au travail.
- Bonne capacité à travailler en équipe et à établir de bonnes relations interpersonnelles.
- Habiletés dans la gestion des priorités et du travail sous pression.
- Excellente capacité à coordonner plusieurs dossiers simultanément.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste régulier à temps complet (40 heures/semaine).
- Salaire et avantages sociaux concurrentiels, dont assurances collectives.

VOTRE CANDIDATURE

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard **le 8 janvier 2026**, soit :

- au bureau municipal situé au 726, 15^e rue à Saint-Zacharie
- ou par courriel à l'attention de Mme Fanhui Kong, à l'adresse suivante : directionstzac@sogetel.net

Notre municipalité assure l'accès à l'emploi sans discrimination à toute personne désirant soumettre sa candidature.

Seules les personnes retenues par le comité de sélection seront contactées.